



**Cabinet du ministre délégué chargé des Transports, de
la Mer et de la Pêche**

Paris, le vendredi 18 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation du Conseil National de la Mer et des Littoraux

Frédéric Cuvillier, en l'absence du Premier ministre retenu par la situation internationale, installe aujourd'hui le Conseil National de la Mer et des Littoraux, dont les membres sont réunis pour la première fois, à Paris.

Ce Conseil, dont l'installation avait été confirmée lors de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012, a un rôle de proposition auprès du Gouvernement. C'est une instance de réflexion stratégique, lieu de débats et d'échanges, de concertation et d'observation. Il est composé de membres du Parlement, de représentants des collectivités territoriales des façades maritimes de métropole et d'outre-mer, de représentants des milieux socioprofessionnels et de la société civile, ainsi que de représentants des établissements publics concernés.

C'est devant ces représentants que Frédéric Cuvillier a annoncé le lancement des Assises de la Mer, série de rencontres autour des enjeux pour une ambition maritime et littorale des territoires, qui se dérouleront jusqu'en juillet sur tous les littoraux français.

Les membres du CNML, réunis pour la journée au Conseil économique social et environnemental, ont procédé ce matin à l'élection de leur bureau, avant d'entamer cet après-midi des travaux portant sur la définition de la stratégie nationale pour la mer et le littoral que le Gouvernement entend lancer cette année. Ils ont donc élu :

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

Président du bureau :

Maxime BONO, Président de la communauté d'agglomération de La Rochelle Poitou-Charentes

Collège des Elus :

- Philippe BOENNEC, Président de la communauté de communes de Pornic - Pays de la Loire
- Maxime BONO, Président de la communauté d'agglomération de La Rochelle - Poitou-Charentes
- Karine CLAIREAUX , Maire de Saint-Pierre - Saint Pierre et Miquelon
- Didier QUENTIN, Maire de Royan - Poitou-Charentes
- Christian GAUBERT, Vice-président du Conseil général de Gironde - Aquitaine
- André LUBRANO, Vice-président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon - Languedoc-Roussillon
- Isabelle THOMAS, Conseillère régionale de Bretagne - Bretagne

Collège des représentants des établissements publics :

- Jean-Yves PERROT, IFREMER
- Françoise GAILL, CNRS

Collège des représentants des entreprises :

- Fernand BOZZONI, Armateurs de France
- Gérard ROMITI, CNPMM

Collège des représentants des syndicats :

- Patrick BEYRONNEAU, CFDT La réunion
- Bruno DACHICOURT, CFTC

Collège des représentants des associations et fondations :

- Denez L'HOSTIS, FNE
- Philippe VALLETTE, Réseau océan mondial

Collège des représentants des personnalités qualifiées :

- Xavier de LA GORCE, Vice-président de la SNSM
- Francis VALLAT, Président du Cluster maritime français

Le secrétariat général du CNML est assuré par le Délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, le Délégué interministériel au développement durable et le secrétaire général à la mer.